



Composition penale pour escroquerie vehicule

Par **hichnono**, le **01/11/2014** à **22:01**

Bonjour

je passe en composition penale tres bientot et je ne sais pas comment cela va se passer. L'officier de police qui s'est occuper de mon affaire m'a expliquer un peu mais rien de bon pour moi qui suit la victime.

En effet , j'ai vendu mon vehicule à 14500€ à une personne il y a 3 mois, paiement en cheque(10000€) et la premiere partie de 4500€ en espee.

Le cheque est passé en impayé et j'ai plusieurs fois tenter de regler les choses à l'amiable (appels puis recommandés..) mais rien n' y fait, la personne ne veux me rendre le vehicule et j'ai fini par porter plainte. Donc la personne à joui de mon vehicule depuis 3 mois et j'ai appris que mon vehicule a ete mis sur internet alors que la personne n'a meme pas mis la carte grise à son nom et meme pas payer!!

Maintenant le vehicule à ete pris par la police et l'acheteur audicionner et apperemment il a fait sa victime et donc nous sommes convoquer en composition penale.

Le probleme c'est que j'ai subi prejudice et le policier m'a expliquer le rendez vous devant le delegue du procureur sera de rendre la somme et que l'autre personne me rende le vehicule...c'est tout comme si de rien été alors qu'il s'est amusez avec et comme c'est un cabriolet j'aurai du mal à le vendre en plein hiver...

De plus , la location pour 3 mois lui aurai couter 5050€ (j'ai fait un devis).

Que puis-je faire au rendez vous de composition?

Comment chiffrer mes dommages et interets et prejudice?

Comment faire pour ne pas repartir duu rendez vous avec mon vehicule comme si je l'avais preter?

Merci à vous